Ministère des Finances Canada | Department of Finance Canada

Rapport financier annuel

du gouvernement du Canada
Exercice 2010-2011

Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada (2011)
Tous droits réservés

Toute demande de permission pour reproduire ce document doit
être adressée à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

This publication is also available in English.

N° de cat. : F1-25/2011F-PDF

Table des matières

Points saillants 5

Revenus 17

Charges 21

Solde budgétaire et ressources ou besoins financiers 27

Dette fédérale 29

Comparaison des résultats budgétaires réels et des résultats projetés 31

Rapport de l'auditeur indépendant 32

États financiers condensés du gouvernement du Canada 33

Avis au lecteur

Les résultats financiers présentés dans ce rapport sont fondés sur les états financiers vérifiés du gouvernement du Canada pour l'exercice clos le 31 mars 2011, lesquels figurent ici sous forme condensée. Pour la 13e année consécutive, le vérificateur général du Canada a exprimé une opinion sans réserve – une « opinion non modifiée » aux termes des nouvelles normes canadiennes de vérification – à l'égard des états financiers du gouvernement. Les états financiers complets seront présentés dans les *Comptes publics du Canada 2011* lorsque ceux-ci seront déposés au Parlement.

Les *Tableaux de référence financiers* ont été mis à jour et contiennent les résultats de 2010-2011, de même que les révisions historiques des *Comptes économiques et financiers nationaux* publiés par Statistique Canada.

Points saillants

- Le gouvernement a enregistré un déficit budgétaire de 33,4 milliards de dollars pour l'exercice clos le 31 mars 2011, comparativement à un déficit de 55,6 milliards en 2009-2010, ce qui constitue une réduction du déficit de l'ordre de 40 % d'un exercice à l'autre.
- Environ la moitié de ce déficit de 33,4 milliards de dollars est attribuable aux mesures prises dans le cadre du Plan d'action économique du Canada. Le Plan d'action a procuré un important soutien additionnel aux Canadiennes et aux Canadiens, sous forme de réductions de l'impôt sur le revenu des particuliers, de la bonification des prestations d'assurance-emploi, d'investissements dans l'infrastructure, d'aide offerte au chapitre du logement, d'appui fourni aux industries et aux collectivités et d'initiatives visant à améliorer l'accès au financement.
- Le déficit de 33,4 milliards de dollars en 2010-2011 est de 2,8 milliards inférieur à celui prévu dans le budget de juin 2011 (36,2 milliards). Les revenus ont dépassé de 1,5 milliard de dollars les prévisions, tandis que les charges de programmes ont été de 1,2 milliard moins élevées.
- La dette fédérale, c'est-à-dire la différence entre le total des passifs et le total des actifs, s'établissait à 550,3 milliards de dollars au 31 mars 2011. Le ratio de la dette fédérale au produit intérieur brut (PIB) s'est établi à 33,9 %, soit une légère baisse par rapport à la fin de l'exercice précédent. Au 31 mars 2011, ce ratio représentait moins de la moitié du ratio record de 68,4 % enregistré au 31 mars 1996.
- Selon l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le ratio de la dette nette au PIB de l'ensemble des administrations publiques du Canada a été de 30,4 % en 2010. Il s'agit du ratio le plus bas parmi les pays du Groupe des Sept (G-7); selon les estimations de l'OCDE, la dette nette moyenne de ces pays équivalait en 2010 à 71,4 % de leur PIB.

Dette nette de l'ensemble des administrations publiques des pays du G-7, 2010

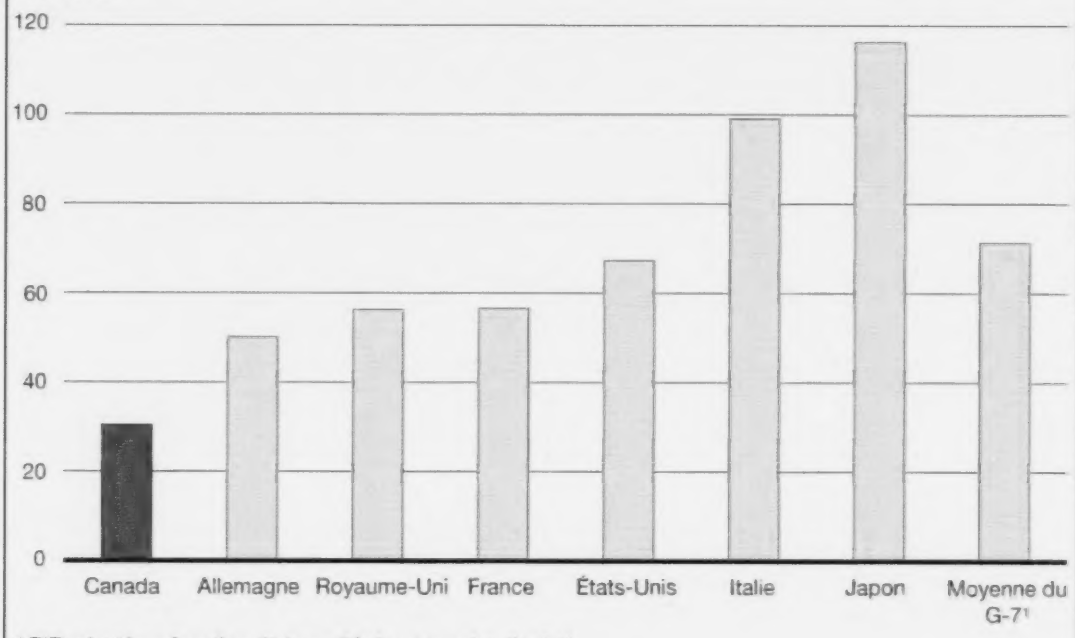

[1] PIB rajusté en fonction de la parité des pouvoirs d'achat.
Source : *Perspectives économiques de l'OCDE*, nº 89 (mai 2011)

Tableau 1
Aperçu financier

	2009-2010	2010-2011
	(milliards de dollars)	
Opérations budgétaires		
Revenus	218,6	237,1
Charges		
Charges de programmes	244,8	239,6
Frais de la dette publique	29,4	30,9
Total des charges	274,2	270,5
Solde budgétaire	**-55,6**	**-33,4**
Opérations non budgétaires	-8,0	-12,8
Ressources ou besoins financiers	-63,6	-46,2
Variation nette des activités de financement	45,1	32,0
Variation nette de l'encaisse	-18,5	-14,1
Encaisse à la fin de l'exercice	28,5	14,3
Situation financière		
Total des passifs	883,3	920,9
Total des actifs financiers	300,8	304,0
Dette nette	582,5	616,9
Actifs non financiers	63,4	66,6
Dette fédérale (déficit accumulé)	**519,1**	**550,3**
Résultats financiers (en % du PIB)		
Revenus	14,3	14,6
Charges de programmes	16,0	14,7
Frais de la dette publique	1,9	1,9
Solde budgétaire	-3,6	-2,1
Dette fédérale (déficit accumulé)	34,0	33,9

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Aperçu économique[1]

La reprise de l'économie mondiale s'est poursuivie tout au long de 2010 et au début de 2011, au lendemain de la récession la plus profonde et la plus synchronisée depuis les années 1930. Au cours de la période visée par ce rapport, les conditions prévalant sur les marchés financiers mondiaux se sont améliorées, et il y a eu un redressement des prix des produits de base.

Grâce à la solidité de ses assises économiques et financières, ainsi qu'aux effets du Plan d'action économique du Canada et des mesures de stimulation rattachées à sa politique monétaire, le Canada a connu une forte relance économique à sa sortie de la récession. Il a plus que récupéré la totalité du recul de son PIB et des emplois perdus au cours de la période de ralentissement économique.

La croissance observée au Canada a été soutenue par une relance marquée de l'activité intérieure. La hausse des dépenses de consommation réelles en biens et en services a été en moyenne de plus de 3 % par trimestre en 2010. Les investissements des entreprises en machines et en matériel ont pour leur part augmenté en moyenne de plus de 17 % par trimestre. Durant le premier semestre de 2011, la demande intérieure est demeurée forte, les dépenses de consommation et les investissements des entreprises continuant de croître; notamment, les investissements des entreprises en machines et en matériel ont progressé de plus de 16 %. Cela dit, la vigueur de l'économie canadienne a été bridée par la faible demande au chapitre de ses exportations, en particulier aux États-Unis.

La reprise économique s'est accompagnée d'un net rebond du marché du travail du Canada. En date d'août 2011, l'économie avait créé quelque 600 000 emplois depuis le creux enregistré en juillet 2009, ce qui a plus que compensé les pertes d'emplois survenues au pays au fil du ralentissement économique mondial. En outre, la plupart des emplois créés sont à temps plein et se situent dans des industries à rémunération relativement élevée.

L'activité économique a été beaucoup plus soutenue en 2010 qu'en 2009. Le PIB réel a progressé de 3,2 % au cours de 2010, tandis que le PIB nominal (qui constitue la mesure la plus globale de l'assiette fiscale de l'État) a augmenté de 6,3 %, du fait de la hausse du PIB réel et de l'augmentation marquée des cours mondiaux des produits de base.

Toutefois, dans les derniers mois, la reprise mondiale est devenue plus fragile et plus inégale, et les risques de recul se sont accentués. Conjugué aux craintes associées à la dette souveraine en Europe, ce ralentissement de la croissance de l'économie mondiale, observé particulièrement aux États-Unis et en Europe, a entraîné un accroissement de la volatilité des marchés boursiers, obligataires et de change mondiaux. Le Canada n'est pas à l'abri de cette évolution de la conjoncture à l'étranger; son PIB réel a légèrement diminué au deuxième trimestre de 2011, pour la première fois depuis le milieu de 2009. Les perspectives pour l'économie canadienne indiquent une croissance modeste au cours de la période de prévisions, bien qu'elles comportent des risques à la baisse associés à l'incertitude accrue entourant la situation économique mondiale.

[1] La présente section tient compte des données disponibles au 6 octobre 2011, tandis que les résultats financiers exposés dans la section suivante portent sur la période allant du 1er avril 2010 au 31 mars 2011. Tous les taux figurant dans cette section sont annualisés.

Le Plan d'action économique du Canada

Dans son budget de 2009, le gouvernement a mis de l'avant le Plan d'action économique du Canada, dans le but de surmonter la plus grave crise économique et financière depuis les années 1930. Le Plan d'action économique avait pour but d'appuyer la croissance économique et la création d'emplois, et sa mise en œuvre a contribué efficacement à protéger les Canadiens des pires conséquences de la récession mondiale. Plus précisément, grâce au Plan d'action :

- il y a eu des réductions d'impôt permanentes;
- les chômeurs ont pu recevoir des prestations d'assurance-emploi bonifiées et participer à des programmes de formation élargis;
- des mises à pied ont pu être évitées par suite des améliorations apportées aux modalités de travail partagé dans le cadre du Programme d'assurance-emploi;
- il y a eu d'importants investissements dans les infrastructures;
- le crédit d'impôt pour la rénovation domiciliaire a appuyé le secteur du logement;
- l'amélioration des infrastructures des collèges et universités ainsi que le soutien accordé à la recherche et à la technologie ont contribué à faire progresser l'économie du savoir du Canada;
- une aide a été accordée aux industries et aux collectivités les plus touchées par le ralentissement mondial;
- le financement est devenu plus accessible et plus abordable pour les ménages et les entreprises du Canada.

Un grand nombre de ministères, d'organismes et de sociétés d'État ont pris part à la mise en œuvre de ces mesures, souvent en partenariat avec les autres ordres de gouvernement.

Puisque les mesures de stimulation prévues dans le Plan d'action économique avaient pour objet de fournir un soutien temporaire à l'économie, la grande majorité des initiatives annoncées dans le budget de 2009 ont pris fin le 31 mars 2011 comme prévu. Afin de laisser une plus grande marge de manœuvre à ses partenaires, le gouvernement a reculé au 31 octobre 2011 la date limite d'achèvement des projets réalisés dans le cadre de quatre programmes d'infrastructures provinciales, territoriales et municipales. Cette décision a fait en sorte que l'incidence des mesures de stimulation sur l'économie et l'emploi a pu se faire sentir pendant une autre saison de construction.

Progression de la mise en œuvre du Plan d'action économique du Canada

	2010-2011 Incidence du Plan
	(milliards de dollars, comptabilité d'exercice)
Réduire le fardeau fiscal des Canadiens	3,2
Venir en aide aux chômeurs	5,0
Bâtir l'infrastructure pour créer des emplois	5,1
Faire progresser l'économie du savoir au Canada et créer de meilleurs emplois	1,4
Appuyer les industries et les collectivités	1,8
Total du soutien fédéral	**16,5**

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Le Plan d'action économique du Canada *(suite)*

La part du déficit de 33,4 milliards de dollars en 2010-2011 qui est attribuable aux mesures prises au cours de la deuxième année du Plan d'action économique se chiffre à environ 16,5 milliards; plus précisément, il y a eu une réduction de 5,9 milliards des revenus, tandis que les mesures de dépenses se sont élevées à 10,6 milliards.

Les 16,5 milliards de dollars consacrés aux mesures du Plan d'action économique du Canada en 2010-2011 sont constatés selon la méthode de comptabilité d'exercice. Ce montant est plus bas que celui obtenu selon la comptabilité de caisse, ce qui tient pour une bonne part aux investissements dans des actifs fédéraux (pour lesquels les coûts budgétaires correspondants sont amortis sur un certain nombre d'années) ainsi qu'aux prêts à des tiers (où les coûts budgétaires sont constatés uniquement dans la mesure où il existe un risque de perte). Les montants utilisés dans les sept rapports présentés aux Canadiens concernant le Plan d'action étaient fondés sur la comptabilité de caisse, car cela permet de mieux évaluer l'incidence des mesures de stimulation sur l'économie.

Le gouvernement a soumis périodiquement des rapports aux Canadiens sur la mise en œuvre du Plan d'action économique du Canada. On peut en apprendre davantage sur les différents éléments en se rendant sur le site Internet www.plandaction.gc.ca.

Solde budgétaire

Le gouvernement a enregistré un déficit budgétaire de 33,4 milliards de dollars en 2010-2011, ce qui s'explique à la fois par les effets de la récession économique mondiale et par les mesures de stimulation mises en œuvre dans le but d'atténuer ces effets.

Les revenus ont augmenté de 18,5 milliards de dollars (8,5 %) par rapport à l'exercice précédent. Plus de la moitié de cette augmentation (9,5 milliards) tient à la hausse des rentrées d'impôt sur le revenu des particuliers, liée à la progression du revenu personnel, de pair avec l'expiration du crédit d'impôt pour la rénovation domiciliaire le 31 janvier 2010. Le reste de l'augmentation des revenus découle en grande partie de la hausse des autres revenus et des rentrées de la taxe sur les produits et services (TPS), hausse qui s'est établie à 6,5 milliards et à 1,4 milliard de dollars, respectivement.

Les charges ont diminué de 3,7 milliards de dollars (1,4 %) comparativement à l'exercice précédent. Les charges de programmes ont baissé de 5,2 milliards, ce qui s'explique en grande partie par l'aide ponctuelle accordée au secteur de l'automobile ainsi que par l'aide transitoire accordée à l'Ontario et à la Colombie-Britannique au titre de la taxe de vente harmonisée (TVH) en 2009-2010, à laquelle s'ajoutait la diminution des prestations d'assurance-emploi. Les frais de la dette publique ont augmenté de 1,5 milliard de dollars (5,0 %) par rapport à 2009-2010, en raison d'une augmentation de l'encours de la dette portant intérêt.

En l'absence de modifications aux politiques en vigueur, le solde budgétaire varie surtout en fonction de la conjoncture économique. Par souci de permettre la comparaison des résultats financiers au fil du temps et entre administrations, le solde budgétaire et ses composantes sont souvent présentés en proportion du PIB. Le graphique qui suit montre l'évolution du solde budgétaire exprimé en pourcentage du PIB depuis 1989-1990. En 2010-2011, le déficit équivalait à 2,1 % du PIB, contre 3,6 % un an plus tôt; cela représente une baisse de 3,5 points de pourcentage depuis le sommet précédent de 5,6 %, atteint en 1992-1993.

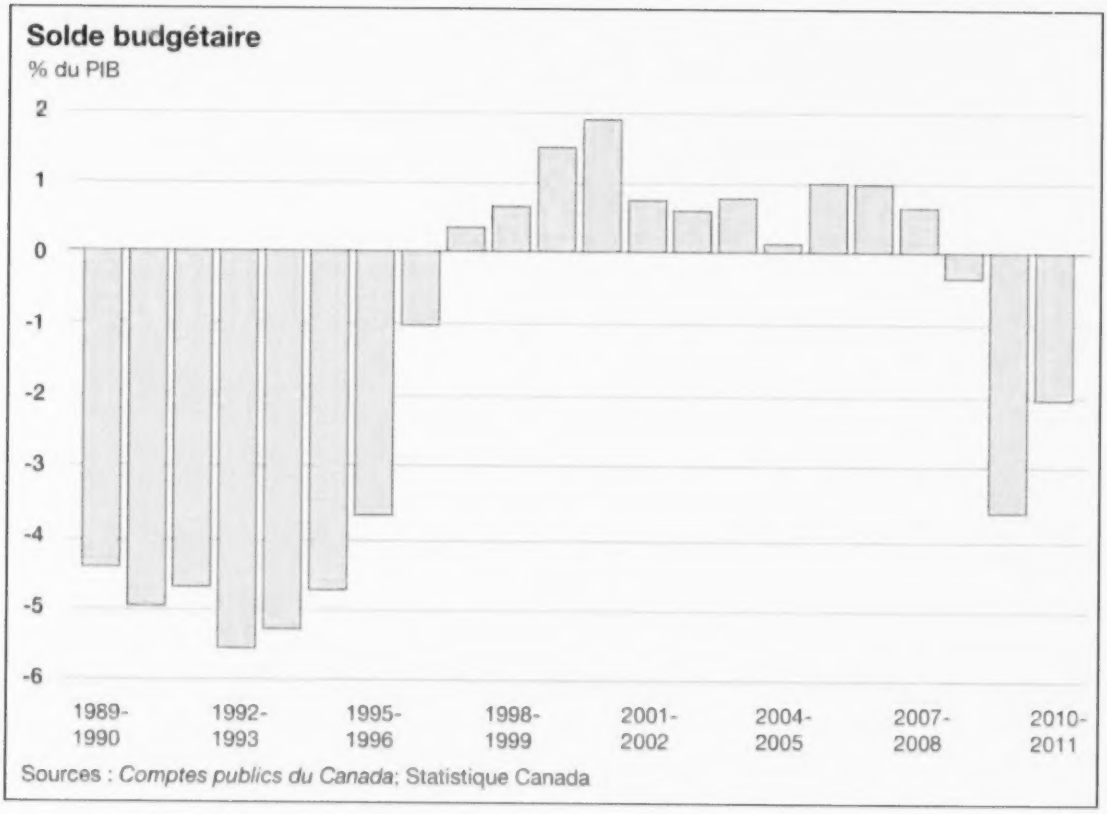
Solde budgétaire
% du PIB
2
1
0
-1
-2
-3
-4
-5
-6
1989-1990
1992-1993
1995-1996
1998-1999
2001-2002
2004-2005
2007-2008
2010-2011
Sources : *Comptes publics du Canada*; Statistique Canada

Dette fédérale

La dette fédérale (déficit accumulé) correspond à l'écart entre le total des passifs et le total des actifs du gouvernement. À la fin de 2010-2011, elle s'établissait à 550,3 milliards de dollars.

La dette fédérale a augmenté de 31,2 milliards de dollars en 2010-2011, en raison d'un déficit budgétaire de 33,4 milliards, contrebalancé en partie par des revenus de 2,1 milliards au titre des autres éléments du résultat étendu. Une part importante de cette somme de 2,1 milliards a trait à des gains non réalisés découlant de l'augmentation de la valeur des actions ordinaires de General Motors détenues par le gouvernement.

Le graphique qui suit présente l'évolution de la dette fédérale depuis 1989-1990. La dette fédérale était égale à 33,9 % du PIB en 2010-2011, soit moins de la moitié du ratio record de 68,4 % atteint en 1995-1996.

Dette fédérale (déficit accumulé)

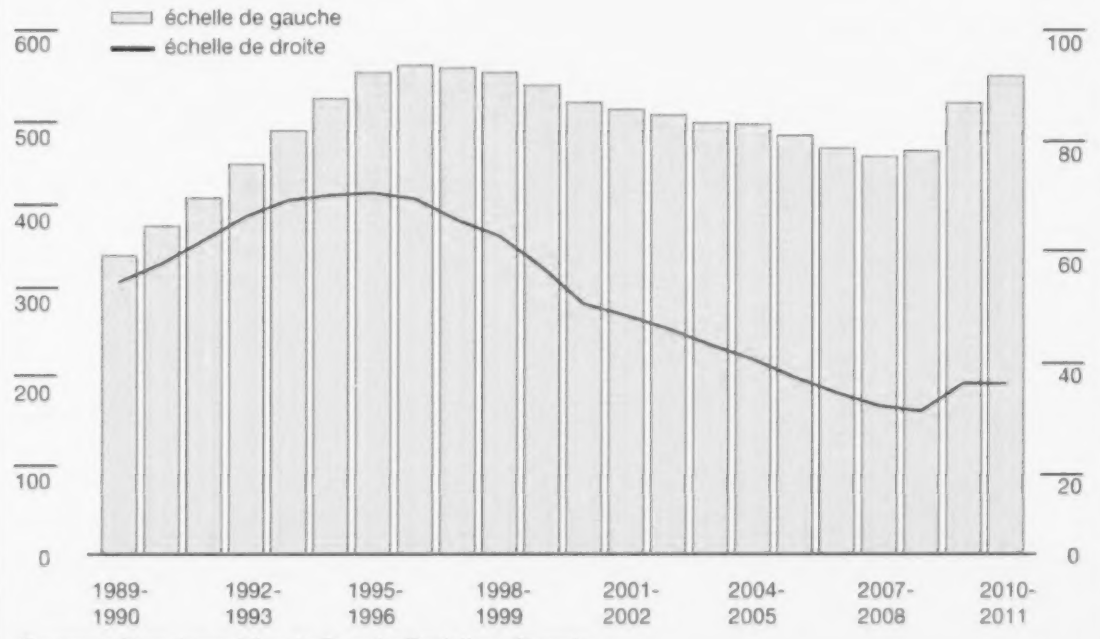

Sources : *Comptes publics du Canada*; Statistique Canada

Dette nette

La dette nette correspond à l'écart entre le total des passifs et les actifs financiers du gouvernement. Dans le calcul de cette mesure de la dette, seuls les actifs financiers sont déduits des passifs, étant donné que, en temps normal, les actifs non financiers ne peuvent être convertis en espèces pour rembourser la dette sans perturber les activités de l'État. À la fin de 2010-2011, la dette nette du gouvernement s'établissait à 616,9 milliards de dollars, en hausse de 34,4 milliards par rapport à 2009-2010.

Le ratio de la dette nette au PIB sert à mesurer la dette en fonction de la capacité des contribuables du pays à financer cette dette. Le graphique qui suit présente l'évolution du ratio de la dette nette depuis 1989-1990. Ce ratio était de 38,0 % en 2010-2011, en baisse de 0,1 point de pourcentage comparativement à l'exercice précédent; il s'agit d'un ratio nettement inférieur aux sommets atteints au milieu des années 1990.

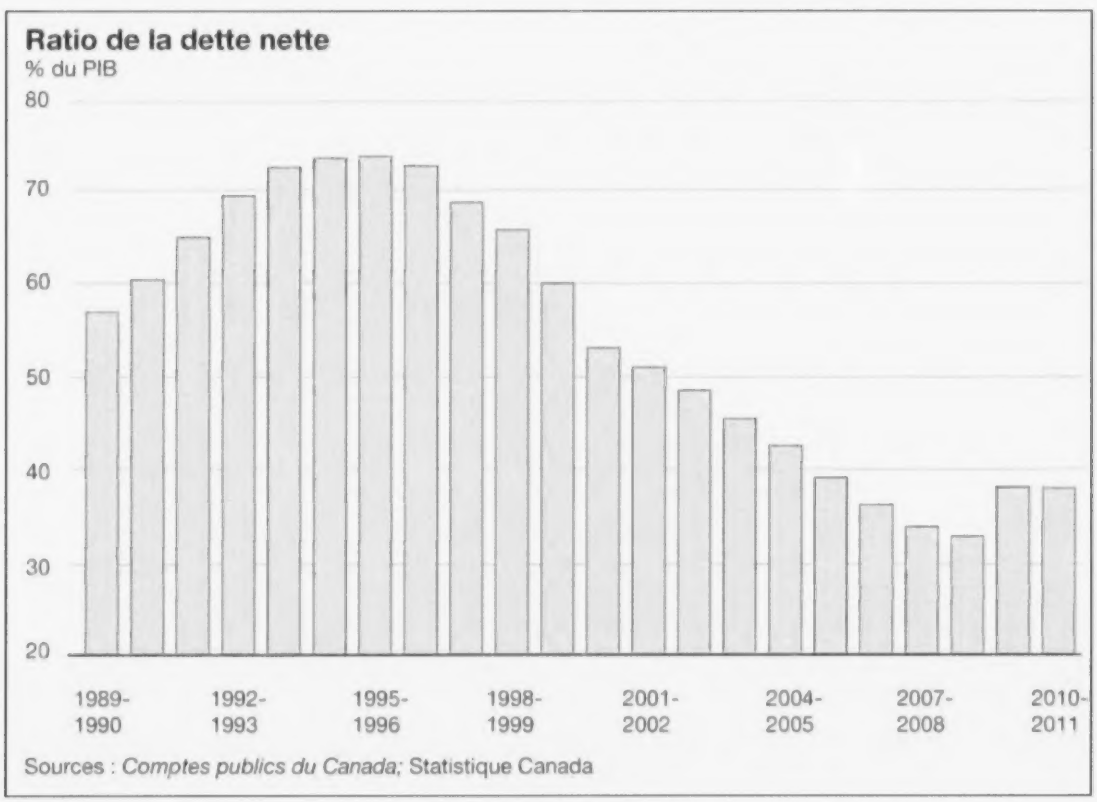

Les comparaisons internationales portant sur la dette nette englobent l'ensemble des administrations publiques des pays et sont fondées sur les comptes nationaux. Dans le cas du Canada, cela comprend la dette nette des administrations fédérale, provinciales, territoriales et locales ainsi que les actifs nets détenus dans le Régime de pensions du Canada et le Régime de rentes du Québec.

Le ratio de la dette nette au PIB de l'ensemble des administrations publiques canadiennes s'est établi à 30,4 % en 2010, comme le montre le graphique ci-après. Selon les estimations de l'OCDE, il s'agissait très nettement du ratio de la dette nette au PIB le plus bas au sein des pays du G-7, dont la moyenne s'élevait à 71,4 %.

Dette nette de l'ensemble des administrations publiques des pays du G-7, 2010

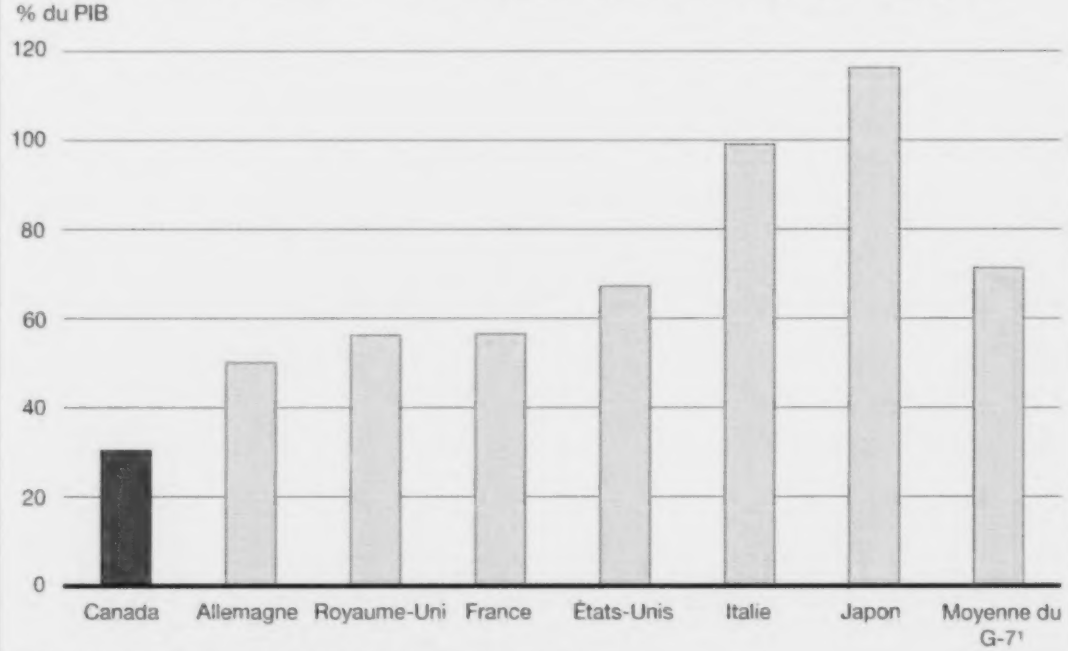

[1] PIB rajusté en fonction de la parité des pouvoirs d'achat.
Source : *Perspectives économiques de l'OCDE*, nº 89 (mai 2011)

La dette fédérale (déficit accumulé)

Les états financiers du gouvernement du Canada sont présentés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Cette méthode admet plusieurs définitions généralement reconnues concernant la dette publique.

La dette nette correspond au total des passifs du gouvernement moins ses actifs financiers. Ces derniers comprennent les éléments de trésorerie et équivalents de trésorerie, les débiteurs, les comptes d'opérations de change et les prêts, placements et avances.

Le déficit accumulé correspond au total des passifs moins le total des actifs financiers et non financiers. Les actifs non financiers englobent les immobilisations corporelles (telles que les terrains et les immeubles), les stocks et les charges payées d'avance. La variation annuelle du déficit accumulé est égale à la somme du solde budgétaire et des autres éléments du résultat étendu. Les autres éléments du résultat étendu représentent certains gains ou pertes non réalisés sur des instruments financiers, qui sont comptabilisés par les sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques. Conformément aux normes comptables publiées par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de l'Institut canadien des comptables agréés, les autres éléments du résultat étendu ne sont pas pris en compte dans le solde budgétaire annuel du gouvernement mais sont plutôt constatés dans l'état du déficit accumulé et l'état de la variation de la dette nette du gouvernement.

La dette fédérale dont il est fait mention dans les documents budgétaires et dans le présent rapport correspond au déficit accumulé. Il s'agit de la principale mesure de la dette utilisée par le gouvernement du Canada.

Tableau 2
Dette fédérale (déficit accumulé)

	2009-2010	2010-2011	Variation nette
		(millions de dollars)	
Dette fédérale au début de l'exercice	463 710	519 097	55 387
Déficit annuel	55 598	33 372	-22 226
Autres éléments du résultat étendu	211	2 142	1 931
Dette fédérale à la fin de l'exercice	**519 097**	**550 327**	**31 230**

Ressources ou besoins financiers

Les ressources ou besoins financiers correspondent à la différence entre les encaissements et les décaissements de l'État. Ils diffèrent du solde budgétaire, qui mesure les revenus et les charges au rythme où ils sont gagnés ou engagées, respectivement, plutôt qu'au moment où ont lieu les encaissements ou décaissements connexes.

L'exercice 2010-2011 s'est soldé par des besoins financiers de 46,2 milliards de dollars, comparativement à des besoins financiers de 63,6 milliards lors de l'exercice précédent. Cette diminution des besoins financiers est attribuable à l'amélioration du solde budgétaire ainsi qu'à la fin des achats de blocs de prêts hypothécaires assurés effectués en 2009-2010 dans le cadre du Programme d'achat de prêts hypothécaires assurés (PAPHA), administré par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL); ces facteurs ont été contrebalancés en partie par les besoins financiers découlant d'opérations ayant eu une incidence sur les créditeurs et les débiteurs du gouvernement en 2010-2011, dont le versement d'une aide transitoire de 3,8 milliards de dollars à l'Ontario et à la Colombie-Britannique au titre de la TVH, de même que l'augmentation des taxes à recevoir, du fait que le gouvernement administre la TVH dans ces deux provinces depuis le 1er juillet 2010.

Revenus

Les revenus ont totalisé 237,1 milliards de dollars en 2010-2011, soit 18,5 milliards (8,5 %) de plus qu'en 2009-2010 (tableau 3). Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation des rentrées d'impôt sur le revenu des particuliers, des rentrées de TPS et des autres revenus.

Le graphique qui suit illustre la composition des revenus en 2010-2011. La principale source de revenus fédéraux est l'impôt sur le revenu des particuliers, qui a représenté 47,9 % du total des revenus en 2010-2011. Venaient ensuite les revenus tirés de l'impôt sur le revenu des sociétés (12,6 %), les revenus tirés de la TPS (12,0 %) et les cotisations d'assurance-emploi (7,4 %). Les autres revenus ont représenté 11,9 % du total des revenus en 2010-2011, soit une hausse de 2,0 points de pourcentage par rapport à l'exercice précédent; cela s'explique surtout par l'augmentation des bénéfices nets des sociétés d'État entreprises.

Composition des revenus en 2010-2011

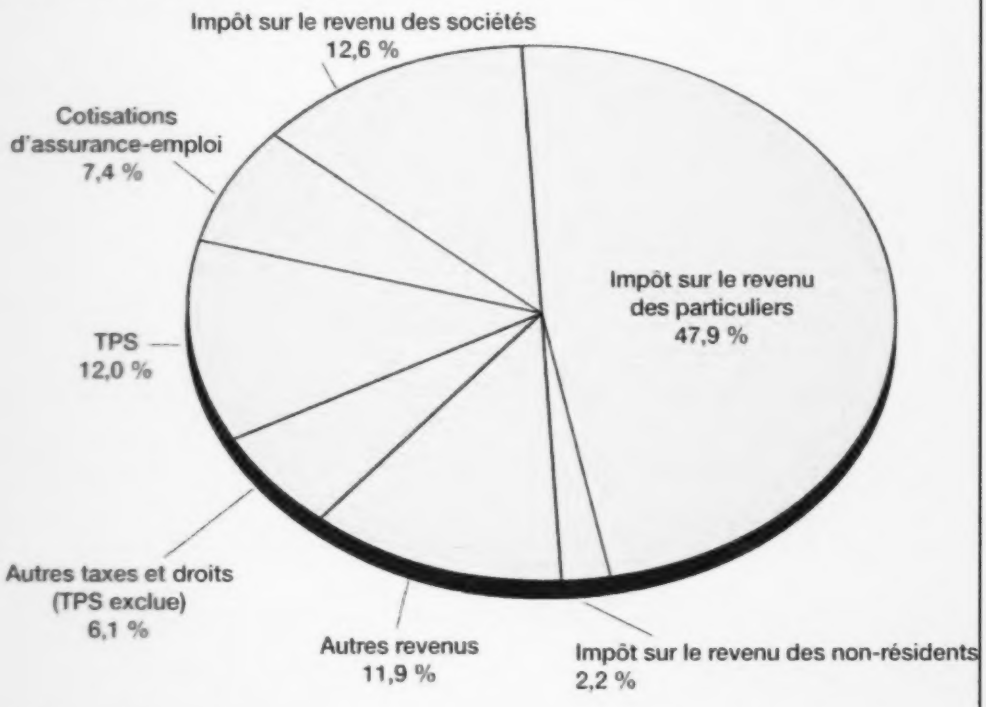

Source : *Comptes publics du Canada*

Les rentrées d'impôt sur le revenu des particuliers ont augmenté de 9,5 milliards de dollars (9,1 %) en 2010-2011. Cette hausse tient à l'augmentation du revenu personnel et à l'expiration du crédit d'impôt pour la rénovation domiciliaire le 31 janvier 2010.

Les rentrées d'impôt sur le revenu des sociétés ont pour leur part reculé de 0,4 milliard de dollars (1,3 %) au cours de l'exercice, sous l'effet de facteurs ponctuels qui avaient fait augmenter les rentrées en 2009-2010. Elles ont dépassé de 1,0 milliard les projections parues dans le budget de 2011, en raison d'une progression marquée des bénéfices des sociétés.

Les rentrées d'impôt sur le revenu des non-résidents ont baissé de 0,2 milliard de dollars (2,9 %) en 2010-2011, du fait de l'établissement de nouvelles cotisations portant sur d'importants montants de revenu d'exercices antérieurs, ce qui a été contrebalancé en partie par la croissance des revenus au cours de l'année d'imposition en cours.

Les revenus au titre des autres taxes et droits ont été de 2,3 milliards de dollars (5,7 %) supérieurs à ceux de l'exercice précédent, en raison notamment de l'augmentation de 1,4 milliard (5,3 %) des rentrées de TPS découlant d'une croissance de la consommation au fil de la reprise économique. Les rentrées au titre des autres taxes et droits d'accise ont augmenté de 0,7 milliard (14,2 %), les taxes sur l'énergie ont progressé de 0,2 milliard (3,2 %) et les droits de douane à l'importation ont crû de 30 millions (0,9 %).

Les revenus au titre des cotisations d'assurance-emploi ont augmenté de 0,7 milliard de dollars (4,4 %), en raison de la baisse du chômage et du fait que le taux de cotisation a été fixé à 1,78 $ par tranche de 100 $ de rémunération assurable en 2011.

Les autres revenus ont affiché une hausse de 6,5 milliards de dollars (29,8 %) en 2010-2011, qui est principalement attribuable à l'augmentation des bénéfices nets des sociétés d'État entreprises découlant en grande partie de la baisse des charges au titre des provisions pour pertes sur créances et pour réclamations, des gains non réalisés sur instruments dérivés détenus dans le cadre du PAPHA (administré par la SCHL), des gains réalisés lors de la vente par le gouvernement de ses actions ordinaires de General Motors dans le cadre du premier appel public à l'épargne du constructeur automobile en novembre 2010, et des gains de change.

Le ratio des revenus – soit les revenus exprimés en proportion du PIB – sert à comparer le total des revenus fédéraux à la taille de l'économie. La modification des taux d'imposition prévus par la loi et l'évolution des conditions économiques influent sur ce ratio. Le graphique qui suit présente l'évolution du ratio des revenus depuis 1989-1990. Ce ratio s'est établi à 14,6 % en 2010-2011, en hausse de 0,3 point de pourcentage par rapport à 2009-2010. Le changement s'explique par la reprise économique et l'expiration du crédit d'impôt pour la rénovation domiciliaire. Il faut cependant préciser que ce ratio baisse graduellement depuis 2001-2002 et est nettement plus bas que le ratio moyen observé de 1996-1997 à 2000-2001, qui était de 18 %. Cette baisse graduelle s'explique surtout par l'instauration d'allègements fiscaux.

Ratio des revenus

Revenus exprimés en pourcentage du PIB

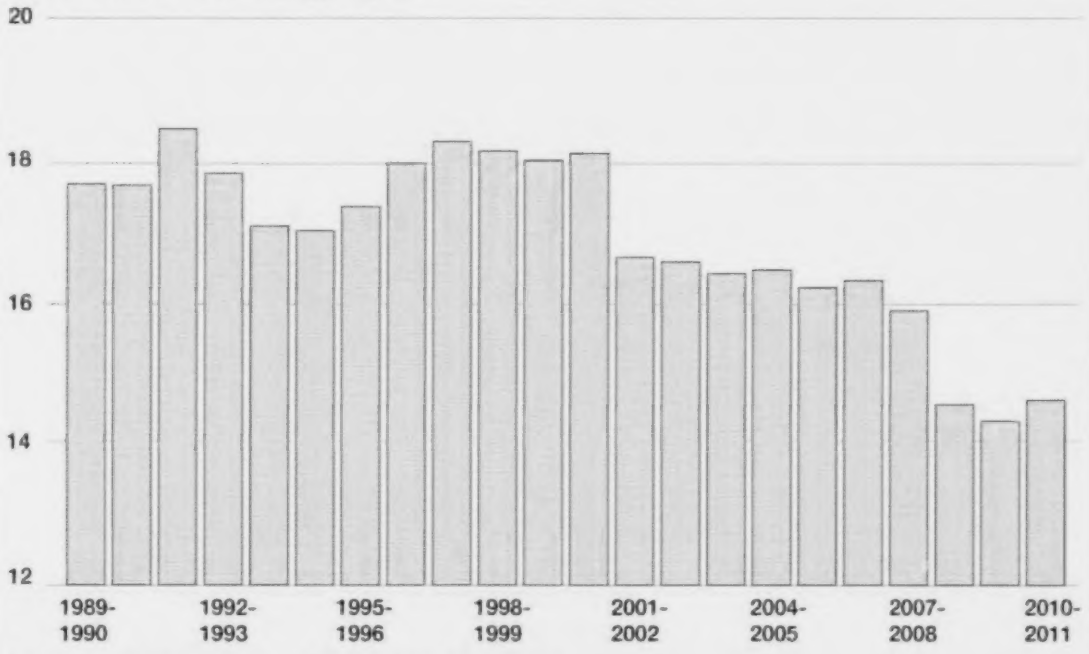

Sources : *Comptes publics du Canada*; Statistique Canada

Tableau 3
Revenus

	2009-2010 (millions de dollars)	2010-2011 (millions de dollars)	Variation nette (millions de dollars)	(%)
Revenus fiscaux				
Impôt sur le revenu				
Particuliers	103 947	113 457	9 510	9,1
Sociétés	30 361	29 969	-392	-1,3
Non-résidents	5 293	5 137	-156	-2,9
Total	139 601	148 563	8 962	6,4
Autres taxes et droits				
Taxe sur les produits et services	26 947	28 379	1 432	5,3
Taxes sur l'énergie	5 178	5 342	164	3,2
Droits de douane à l'importation	3 490	3 520	30	0,9
Autres taxes et droits d'accise	4 958	5 662	704	14,2
Total	40 573	42 903	2 330	5,7
Total des revenus fiscaux	**180 174**	**191 466**	**11 292**	**6,3**
Cotisations d'assurance-emploi	16 761	17 501	740	4,4
Autres revenus				
Sociétés d'État	7 622	12 937	5 315	69,7
Autres revenus de programmes	12 396	13 378	982	7,9
Opérations de change (revenu net)	1 647	1 809	162	9,8
Total	21 665	28 124	6 459	29,8
Total des revenus	**218 600**	**237 091**	**18 491**	**8,5**

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Charges

Les charges se composent des charges de programmes et des frais de la dette publique. En 2010-2011, elles se sont élevées à 270,5 milliards de dollars, en baisse de 3,7 milliards (1,4 %) par rapport à 2009-2010.

Le graphique qui suit présente une ventilation des charges en 2010-2011. Les principaux transferts aux particuliers (prestations aux aînés, prestations d'assurance-emploi et prestations pour enfants) et les principaux transferts aux autres administrations publiques (Transfert canadien en matière de santé, Transfert canadien en matière de programmes sociaux, accords fiscaux, transferts aux provinces pour le compte des villes et des collectivités canadiennes, autres transferts et abattement d'impôt du Québec) ont constitué les deux plus importantes composantes des charges, représentant respectivement 25,2 % et 19,6 % de celles-ci en 2010-2011.

Les autres composantes des charges de programmes (autres transferts, charges des sociétés d'État et charges de fonctionnement des ministères et organismes fédéraux, y compris la Défense nationale) constituent les charges de programmes directes du gouvernement.

Après les principaux transferts aux particuliers et les principaux transferts aux autres administrations publiques, la composante la plus importante des charges est constituée des coûts de fonctionnement des ministères et des organismes fédéraux, excluant la Défense nationale, qui représentaient 18,4 % des charges. Ces coûts englobent des postes comme les salaires et avantages sociaux, les installations et le matériel ainsi que les fournitures et les déplacements. Les autres transferts, qui englobent les transferts effectués par différents ministères fédéraux à des particuliers, à des entreprises et à d'autres organisations ou groupes ont compté pour 13,6 % des charges totales en 2010-2011.

Les frais de la dette publique ont représenté 11,4 % des charges en 2010-2011, ce qui est inférieur au sommet de près de 30 % atteint au milieu des années 1990, période pendant laquelle ces frais constituaient la plus importante composante des charges.

Composition des charges en 2010-2011

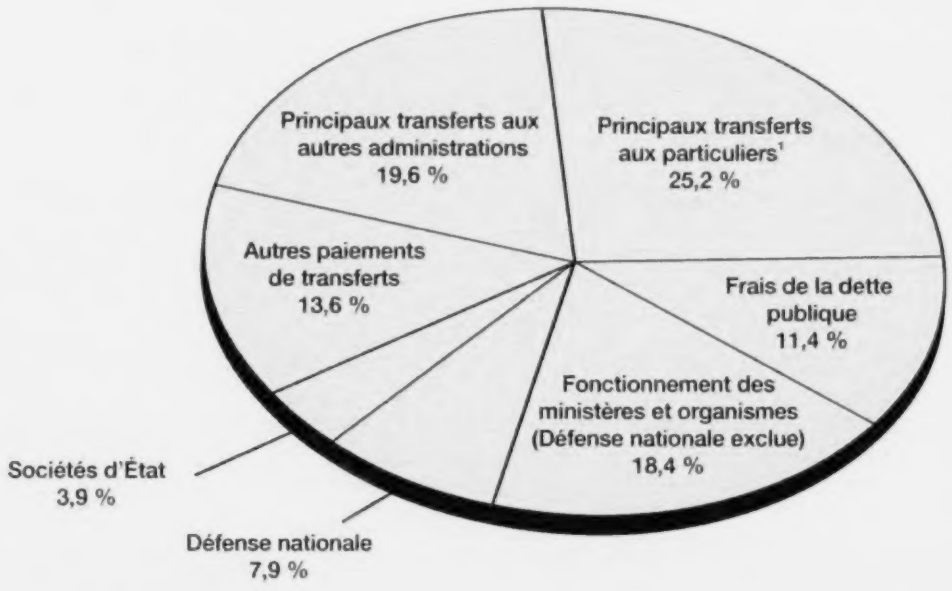

[1] Comprend les prestations aux aînés, les prestations d'assurance-emploi et les prestations pour enfants.
Source : *Comptes publics du Canada*

Les charges de programmes se sont établies à 239,6 milliards de dollars en 2010-2011, en baisse de 5,2 milliards (2,1 %) par rapport à l'exercice précédent (tableau 4). Parmi les composantes des charges de programmes, les transferts ont diminué de 7,5 milliards de dollars tandis que les charges de fonctionnement des ministères et organismes, à l'exclusion de la Défense nationale, ont augmenté de 1,8 milliard. Les charges de fonctionnement de la Défense nationale et les charges des sociétés d'État ont augmenté respectivement de 0,4 milliard et de 0,1 milliard de dollars.

Il y a eu une baisse de 0,4 milliard de dollars (0,6 %) des principaux transferts aux particuliers en 2010-2011 :

- Les prestations aux aînés se composent des prestations de Sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti ainsi que des allocations (l'ancienne « allocation au conjoint »). La valeur totale de ces prestations a augmenté de 1,0 milliard de dollars (2,8 %) en 2010-2011 en raison de la hausse du nombre d'aînés et de l'évolution des prix à la consommation, auxquels les prestations sont entièrement indexées.
- Les prestations d'assurance-emploi comprennent les prestations ordinaires, les prestations spéciales (prestations de maladie, prestations de maternité, prestations parentales, prestations d'adoption et prestations aux pêcheurs) et les prestations en vertu des accords de travail partagé. La somme des prestations versées a diminué de 1,7 milliard de dollars (8,0 %) en 2010-2011, ce qui s'explique principalement par la baisse du taux de chômage, qui a entraîné une réduction des versements de prestations ordinaires.

- Les prestations pour enfants, qui se composent de la Prestation fiscale canadienne pour enfants, du supplément de la Prestation nationale pour enfants, de la Prestation pour enfants handicapés et de la Prestation universelle pour la garde d'enfants, ont crû de 0,3 milliard de dollars (2,6 %) par suite des bonifications du supplément de la Prestation nationale pour enfants et de la Prestation fiscale canadienne pour enfants qui sont entrées en vigueur en juillet 2009 dans le cadre du Plan d'action économique du Canada.

Les principaux transferts aux autres administrations publiques comprennent le Transfert canadien en matière de santé (TCS), le Transfert canadien en matière de programmes sociaux (TCPS), les accords fiscaux (le Programme de péréquation, les transferts aux territoires et différents programmes de transfert de moindre envergure), les transferts aux provinces pour le compte des villes et des collectivités du Canada, les autres transferts et l'abattement du Québec. Ces transferts ont diminué de 4,0 milliards de dollars (7,1 %) en 2010-2011 par rapport à 2009-2010.

- Le TCS et le TCPS – qui sont des programmes de transfert global – fournissent une aide financière au titre des soins de santé, de l'éducation postsecondaire, de l'aide sociale et des services sociaux, notamment le développement de la petite enfance. Ces programmes offrent une aide aux provinces et aux territoires sous forme d'espèces et de points d'impôt. Les transferts au titre de la santé et des autres programmes sociaux ont augmenté de 1,5 milliard de dollars en 2010-2011, conformément aux hausses prévues par la loi.
- Les droits prévus aux termes des accords fiscaux ont augmenté de 0,8 milliard de dollars, en raison des hausses prévues par la loi des transferts au titre du Programme de péréquation et de la formule de financement des territoires, ainsi que de paiements ponctuels de protection des transferts aux provinces s'élevant à 0,5 milliard afin d'éviter toute baisse de la somme du TCS, du TCPS et des paiements de péréquation versés à chacune des provinces entre 2009-2010 et 2010-2011.
- Les transferts aux provinces pour le compte des villes et des collectivités du Canada ont diminué de 0,1 milliard de dollars en 2010-2011.
- Les autres transferts ont baissé de 5,8 milliards de dollars, ce qui rend compte des effets ponctuels de l'aide transitoire accordée à l'Ontario et à la Colombie-Britannique en 2009-2010 au titre de la TVH.
- L'abattement du Québec est un poste qui correspond aux sommes recouvrées de la Province de Québec à l'égard d'un transfert de points d'impôt (16,5 points) qui s'ajoute aux points d'impôt transférés aux termes du TCS et du TCPS. La hausse de 0,5 milliard de dollars de ces recouvrements est attribuable à l'augmentation de la valeur des points d'impôt sur le revenu des particuliers entre 2009-2010 et 2010-2011.

Les autres transferts ont diminué de 3,1 milliards de dollars (7,7 %) par rapport à l'exercice précédent. Cette baisse tient principalement à l'aide ponctuelle qui avait été accordée au secteur de l'automobile en 2009-2010, laquelle a été contrebalancée en partie par l'augmentation des transferts effectués par différents ministères ainsi que par la réévaluation du passif du gouvernement à l'endroit de l'Ontario au titre de la part imputable à cette province (un tiers) de la valeur des actions ordinaires de General Motors détenues par le gouvernement.

Les autres charges de programmes directes sont passées de 79,3 milliards de dollars en 2009-2010 à 81,7 milliards en 2010-2011, soit une hausse de 2,3 milliards (3,0 %). Cette hausse est attribuable aux coûts des services passés découlant de modifications apportées aux programmes d'avantages futurs des anciens combattants de manière à élargir l'admissibilité à certaines allocations pour ceux qui ont subi des blessures et à donner à ceux atteints de la sclérose latérale amyotrophique l'accès à tous les programmes de prestations destinés aux anciens combattants. La hausse est aussi attribuable à l'augmentation du passif environnemental estimatif du gouvernement. Les autres charges de programmes directes comprennent les éléments suivants :

- Les charges liées aux sociétés d'État ont augmenté de 0,1 milliard de dollars (1,1 %) comparativement à l'exercice précédent.
- Les charges de la Défense nationale ont augmenté de 0,4 milliard de dollars (2,0 %).
- Les charges des autres ministères et organismes ont augmenté de 1,8 milliard de dollars (3,8 %).

Les frais de la dette publique ont crû de 1,5 milliard de dollars (5,0 %) pour atteindre 30,9 milliards en 2010-2011, par suite de la hausse de l'encours de la dette portant intérêt.

Le graphique qui suit montre l'évolution du ratio des intérêts (frais de la dette publique en proportion des revenus) depuis 1989-1990. Ce ratio a diminué au cours des dernières années, passant de 37,6 % en 1990-1991 à 13,5 % en 2009-2010. Il a de nouveau baissé en 2010-2011, de 0,5 point de pourcentage, pour s'établir à 13,0 %. Cela signifie qu'au cours de 2010-2011, le gouvernement a affecté 13 cents de chaque dollar de revenu au paiement des intérêts sur la dette publique. Plus le ratio des intérêts est bas, plus le gouvernement a de marge de manœuvre pour donner suite aux grandes priorités des Canadiens.

Ratio des intérêts

Frais de la dette publique en pourcentage des revenus

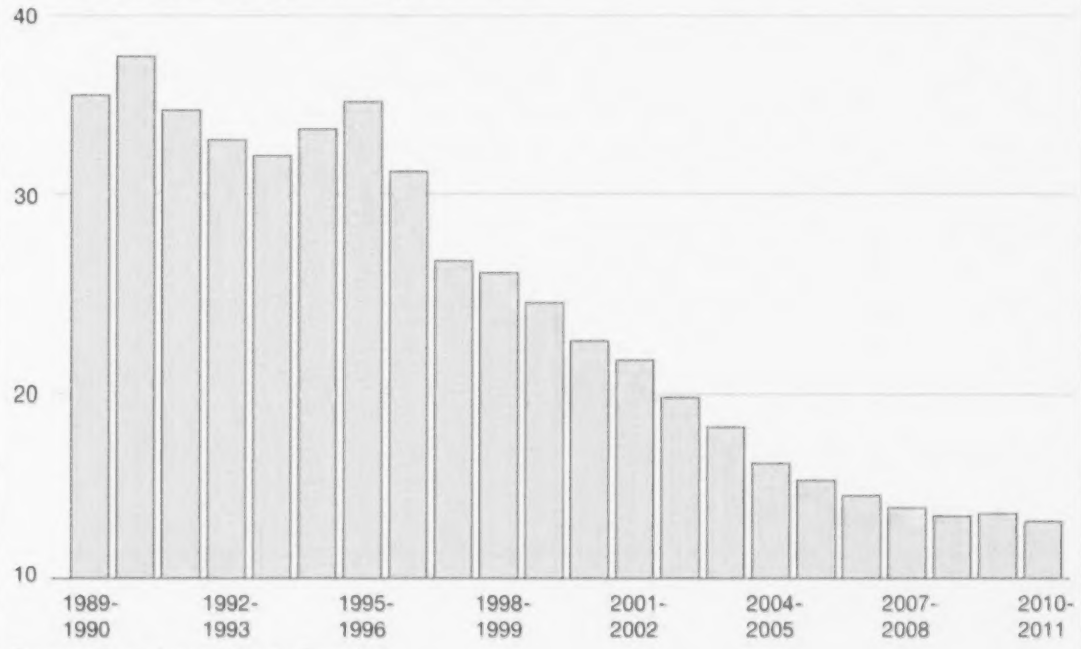

Source : *Comptes publics du Canada*

Tableau 4
Charges

	2009-2010 (millions de dollars)	2010-2011 (millions de dollars)	Variation nette (millions de dollars)	Variation nette (%)
Principaux transferts aux particuliers				
Prestations aux aînés	34 653	35 629	976	2,8
Prestations d'assurance-emploi	21 586	19 850	-1 736	-8,0
Prestations pour enfants	12 340	12 656	316	2,6
Total	68 579	68 135	-444	-0,6
Principaux transferts aux autres administrations				
Aide au titre de la santé et d'autres programmes	35 678	37 210	1 532	4,3
Accords fiscaux	16 789	17 577	788	4,7
Villes et collectivités du Canada	1 872	1 751	-121	-6,5
Autres principaux transferts	5 950	184	-5 766	-96,9
Abattement du Québec	-3 299	-3 751	-452	13,7
Total	56 990	52 971	-4 019	-7,1
Charges de programmes directes				
Autres transferts	39 892	36 820	-3 072	-7,7
Autres charges de programmes directes				
Sociétés d'État	10 428	10 547	119	1,1
Défense nationale	20 863	21 273	410	2,0
Autres ministères et organismes	48 032	49 846	1 814	3,8
Total des autres charges de programmes directes	79 323	81 666	2 343	3,0
Total des charges de programmes directes	119 215	118 486	-729	-0,6
Total des charges de programmes	**244 784**	**239 592**	**-5 192**	**-2,1**
Frais de la dette publique	29 414	30 871	1 457	5,0
Total des charges	**274 198**	**270 463**	**-3 735**	**-1,4**

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Solde budgétaire et ressources ou besoins financiers

Le solde budgétaire constitue la mesure la plus complète des résultats financiers du gouvernement du Canada. Il est présenté suivant la méthode de comptabilité d'exercice, conformément à laquelle les charges de l'État sont comptabilisées au moment où elles sont engagées, et les revenus fiscaux, au moment où ils deviennent exigibles, peu importe le moment où surviennent les sorties ou les rentrées de fonds correspondantes.

À l'opposé, les ressources ou besoins financiers représentent l'écart entre les rentrées et les sorties de fonds de l'État. Ils diffèrent du solde budgétaire puisqu'ils comprennent les opérations en espèces relatives aux prêts, placements et avances, aux comptes de retraite des fonctionnaires fédéraux et aux autres comptes à fins déterminées, de même que les opérations de change et l'évolution des autres actifs financiers, des passifs et des actifs non financiers. Ces activités font partie des opérations non budgétaires.

Les opérations non budgétaires comportent également des ajustements tenant compte de l'incidence des postes hors trésorerie du solde budgétaire ainsi que de tout produit à recevoir et de toute charge à payer au titre des encaissements et des décaissements passés ou futurs. À titre d'exemples de postes hors trésorerie, mentionnons l'amortissement des immobilisations corporelles, les charges de retraite non financées pendant la période visée et la constatation des revenus ayant fait antérieurement l'objet d'un report.

Les opérations non budgétaires se sont traduites par des besoins nets de 12,8 milliards de dollars en 2010-2011, comparativement à des besoins nets de 8,0 milliards en 2009-2010.

Étant donné le déficit budgétaire de 33,4 milliards de dollars et des besoins nets de 12,8 milliards au titre des opérations non budgétaires, l'exercice 2010-2011 s'est soldé par des besoins financiers de 46,2 milliards, comparativement à des besoins financiers de 63,6 milliards en 2009-2010 (tableau 5).

Le gouvernement a comblé ces besoins financiers de 46,2 milliards de dollars en haussant de 32,0 milliards la dette non échue et en réduisant ses soldes de trésorerie de 14,1 milliards. La dette a surtout été accrue grâce à l'émission d'obligations négociables.

À la fin de mars 2011, les soldes de trésorerie s'élevaient à 14,3 milliards de dollars, soit 14,1 milliards de moins qu'à la fin de mars 2010. La diminution des éléments de trésorerie et équivalents de trésorerie par rapport à l'exercice précédent est surtout attribuable à l'expiration des mesures exceptionnelles d'octroi de liquidités prises par la Banque du Canada pour soutenir le fonctionnement efficient du système financier canadien durant la crise financière. L'amélioration des conditions prévalant sur les marchés financiers a facilité la réduction des soldes de trésorerie du gouvernement en 2010-2011.

Tableau 5

Solde budgétaire, ressources ou besoins financiers et activités nettes de financement

	2009-2010	2010-2011
	(milliards de dollars)	
Déficit pour l'exercice	**-55,6**	**-33,4**
Opérations non budgétaires		
Régimes de retraite et autres comptes		
Régimes de retraite du secteur public	2,9	3,3
Autres avantages futurs des employés et des anciens combattants	3,9	4,0
Autres passifs	0,7	-0,3
Total	7,5	7,0
Actifs non financiers	-1,9	-3,2
Prêts, placements et avances	-27,4	-3,7
Autres opérations		
Créditeurs, débiteurs, charges à payer, produits à recevoir et provisions	8,9	-11,3
Opérations de change	4,8	-1,6
Total	13,7	-12,9
Total des opérations non budgétaires	-8,0	-12,8
Besoins financiers	**-63,6**	**-46,2**
Variation nette des activités de financement		
Obligations négociables (en dollars canadiens)	72,8	48,1
Bons du Trésor	-16,4	-12,9
Titres au détail	-0,7	-1,7
Autres	-10,6	-1,5
Total	45,1	32,0
Variation de l'encaisse	-18,5	-14,1
Encaisse à la fin de l'exercice	**28,5**	**14,3**

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Dette fédérale

Les passifs du gouvernement se composent de la dette portant intérêt, des créditeurs et des charges à payer. La dette portant intérêt comprend la dette non échue, les passifs au titre des régimes de retraite et des autres avantages futurs des employés, et les autres passifs. La dette portant intérêt s'élevait à 801,8 milliards de dollars au 31 mars 2011, en hausse de 39,0 milliards par rapport à la fin de l'exercice précédent (tableau 6). À l'intérieur de la composante de la dette portant intérêt, la dette non échue a augmenté de 32,0 milliards de dollars et les passifs au titre des régimes de retraite et des autres avantages futurs des employés, de 7,3 milliards. Les autres passifs, qui comprennent les comptes de dépôt, les comptes en fiducie et les autres comptes à fins déterminées, ont diminué de 0,3 milliard. La hausse de la dette non échue, principalement des obligations négociables, est surtout imputable à des besoins financiers associés au déficit budgétaire.

Au 31 mars 2011, les créditeurs et les charges à payer s'établissaient à 119,1 milliards de dollars, soit 1,5 milliard de moins qu'à la clôture de l'exercice 2009-2010. Cette baisse est attribuable pour une bonne part à une diminution de 2,9 milliards des autres créditeurs et charges à payer, surtout en raison de l'aide transitoire de 3,8 milliards destinée à l'Ontario et à la Colombie-Britannique au titre de la TVH et constatée en 2009-2010, ce qui a été contrebalancé en partie par une augmentation de 1,1 milliard du passif environnemental. Ce passif rend compte des coûts estimatifs liés à l'assainissement des sites contaminés.

Les actifs du gouvernement sont constitués des actifs financiers (encaisse et autres débiteurs – y compris les impôts à recevoir – comptes d'opérations de change et prêts, placements et avances) et des actifs non financiers (immobilisations corporelles, stocks et charges payées d'avance). Au 31 mars 2011, la valeur des actifs financiers était de 304,0 milliards de dollars, en hausse de 3,1 milliards par rapport à la même date de l'année précédente. L'encaisse et les autres débiteurs ont diminué de 14,1 milliards de dollars, surtout par suite de l'expiration des mesures exceptionnelles d'octroi de liquidités prises par la Banque du Canada pour soutenir le fonctionnement efficient du système financier du pays durant la crise financière. Les impôts à recevoir ont augmenté de 9,6 milliards de dollars, ce qui s'explique en grande partie par le fait que le gouvernement administre la TVH en Ontario et en Colombie-Britannique depuis le 1er juillet 2010. Les comptes d'opérations de change affichent une hausse de 1,6 milliard de dollars par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison de l'accroissement des prêts consentis au Fonds monétaire international pour que cette institution puisse mettre des ressources temporaires à la disposition de ses pays membres qui ont besoin d'aide au titre de la balance des paiements. La valeur des prêts, placements et avances a augmenté de 5,9 milliards de dollars, ce qui tient d'abord aux bénéfices nets des sociétés d'État entreprises et d'autres entreprises publiques au cours de 2010-2011. Au total, la dette nette du gouvernement (c'est-à-dire le total des passifs moins le total des actifs financiers) s'est établie à 616,9 milliards de dollars au 31 mars 2011, soit une hausse de 34,4 milliards comparativement au 31 mars 2010.

Les actifs non financiers se chiffraient à 66,6 milliards de dollars au 31 mars 2011, en hausse de 3,2 milliards par rapport au 31 mars 2010.

Étant donné des passifs de 920,9 milliards de dollars, des actifs financiers de 304,0 milliards et des actifs non financiers de 66,6 milliards, la dette fédérale (déficit accumulé) s'est établie à 550,3 milliards au 31 mars 2011, soit 31,2 milliards de plus qu'au 31 mars 2010. Exprimée sous forme de ratio, la dette fédérale s'élevait à 33,9 % du PIB au 31 mars 2011, en baisse de 0,1 point de pourcentage par rapport à la fin de l'exercice précédent.

Tableau 6
Encours de la dette en fin d'exercice

	2009-2010	2010-2011
	(milliards de dollars)	
Passifs		
Créditeurs et charges à payer	120,5	119,1
Dette portant intérêt		
Dette non échue	559,1	591,2
Régimes de retraite et autres avantages futurs	197,1	204,3
Autres passifs	6,6	6,3
Total de la dette portant intérêt	762,8	801,8
Total des passifs	883,3	920,9
Actifs financiers		
Encaisse et autres débiteurs	32,1	18,3
Impôts à recevoir	69,1	78,6
Comptes d'opérations de change	47,0	48,5
Prêts, placements et avances	152,7	158,5
Total des actifs financiers	300,8	304,0
Dette nette	**582,5**	**616,9**
Actifs non financiers		
Immobilisations corporelles	55,1	57,7
Stocks	6,2	6,8
Charges payées d'avance	2,1	2,1
Total des actifs non financiers	63,4	66,6
Dette fédérale (déficit accumulé)	**519,1**	**550,3**

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Comparaison des résultats budgétaires réels et des résultats projetés

Dans cette section, les résultats réels enregistrés au regard des principales composantes du solde budgétaire pour 2010-2011 sont comparés aux projections les plus récentes du gouvernement pour ce même exercice, présentées dans le budget de juin 2011. Dans ce budget, le gouvernement estimait que le déficit pour 2010-2011 serait de 36,2 milliards de dollars. Selon les données définitives, le déficit budgétaire vérifié de 2010-2011 s'établit à 33,4 milliards de dollars.

Les revenus ont totalisé 1,5 milliard de dollars de plus que prévu, surtout parce que les rentrées d'impôt sur le revenu des sociétés et les autres revenus ont été supérieurs aux prévisions. Pour leur part, les charges de programmes ont été de 1,2 milliard inférieures aux prévisions, principalement en raison du fait que les rajustements de fin d'exercice ont été moins importants que prévu.

Tableau 7
Comparaison des résultats réels et des prévisions du budget de juin 2011

	Résultats réels	Budget de juin 2011[1]	Écart
	(milliards de dollars)		
Revenus			
Impôt sur le revenu des particuliers	113,5	113,3	0,2
Impôt sur le revenu des sociétés	30,0	29,0	1,0
Impôt sur le revenu des non-résidents	5,1	5,0	0,1
Autres taxes et droits	42,9	43,4	-0,5
Cotisations d'assurance-emploi	17,5	17,5	0,0
Autres revenus	28,1	27,3	0,8
Total	237,1	235,6	1,5
Charges de programmes			
Principaux transferts aux particuliers			
Prestations aux aînés	35,6	35,9	-0,2
Prestations d'assurance-emploi	19,9	20,1	-0,3
Prestations pour enfants	12,7	12,7	0,0
Total	68,1	68,6	-0,5
Principaux transferts aux autres administrations			
Aide au titre de la santé et d'autres programmes sociaux	37,2	37,2	0,0
Accords fiscaux	17,6	17,6	0,0
Villes et collectivités du Canada	1,8	2,0	-0,2
Autres principaux transferts	0,2	0,0	0,2
Abattement du Québec	-3,8	-3,7	0,0
Total	53,0	53,0	-0,1
Charges de programmes directes	118,5	119,1	-0,7
Total des charges de programmes	239,6	240,8	-1,2
Frais de la dette publique	30,9	30,9	0,0
Résultats/prévisions budgétaires	**-33,4**	**-36,2**	**2,8**

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

[1] Les données comparatives tirées du budget de juin 2011 ont fait l'objet d'un reclassement de manière à ce qu'elles concordent avec la présentation de l'information dans les états financiers vérifiés.

Rapport de l'auditeur indépendant

Au ministre des Finances

Les états financiers condensés ci-joints, qui comprennent l'état condensé de la situation financière au 31 mars 2011, l'état condensé des résultats et du déficit accumulé, l'état condensé de la variation de la dette nette et l'état condensé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, sont tirés des états financiers audités du gouvernement du Canada pour l'exercice clos le 31 mars 2011. J'ai exprimé une opinion non modifiée sur ces états financiers dans mon rapport daté du 1er septembre 2011.

Les états financiers condensés ne contiennent pas toutes les informations requises par les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La lecture des états financiers condensés ne saurait par conséquent se substituer à la lecture des états financiers audités du gouvernement du Canada.

Responsabilité du gouvernement pour les états financiers condensés

Le gouvernement est responsable de la préparation des états financiers condensés, sur la base des critères décrits dans la note 1.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers condensés, sur la base des procédures que j'ai mises en œuvre conformément à la Norme canadienne d'audit (NCA) 810, « Missions visant la délivrance d'un rapport sur des états financiers résumés ».

Opinion

À mon avis, les états financiers condensés tirés des états financiers audités du gouvernement du Canada pour l'exercice clos le 31 mars 2011 constituent un résumé fidèle de ces états financiers, sur la base des critères décrits dans la note 1.

Le vérificateur général du Canada par intérim,

John Wiersema, FCA
Le 1er septembre 2011
Ottawa, Canada

États financiers condensés du gouvernement du Canada

Le but fondamental de ces états financiers condensés est de fournir un aperçu des activités et des ressources financières dont le gouvernement est responsable conformément aux pouvoirs conférés par le Parlement. C'est au gouvernement qu'il incombe d'assurer l'intégrité et l'objectivité de ces états.

Tableau 8

Gouvernement du Canada
État condensé des résultats et du déficit accumulé
Exercice clos le 31 mars 2011

	2011 Budget[1]	2011 Réel	2010 Réel
	(millions de dollars)		
Revenus			
Revenus d'impôt sur le revenu	147 980	148 563	139 601
Autres taxes et droits	40 965	42 903	40 573
Cotisations d'assurance-emploi	17 630	17 501	16 761
Autres revenus	26 274	28 124	21 665
Total des revenus	***232 849***	***237 091***	***218 600***
Charges			
Paiements de transfert			
Prestations de sécurité de la vieillesse et paiements connexes	36 658	35 629	34 653
Principaux paiements de transfert à d'autres paliers de gouvernement	56 812	52 971	56 990
Prestations d'assurance-emploi	22 624	19 850	21 586
Prestations pour enfants	12 744	12 656	12 340
Autres paiements de transfert	39 414	36 820	39 892
Total des paiements de transfert	*168 252*	*157 926*	*165 461*
Autres charges de programmes	82 454	81 666	79 323
Total des charges de programmes	***250 706***	***239 592***	***244 784***
Frais de la dette publique	31 341	30 871	29 414
Total des charges	***282 047***	***270 463***	***274 198***
Déficit annuel	**49 198**	**33 372**	**55 598**
Déficit accumulé au début de l'exercice	**519 097[2]**	**519 097**	**463 710**
Autres éléments du résultat étendu		**2 142**	**211**
Déficit accumulé à la fin de l'exercice	**568 295**	**550 327**	**519 097**

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états.

[1] Tirés du Budget de 2010. Les montants du Budget de 2010 ont été redressés afin de refléter la reclassification de la Corporation commerciale canadienne d'une société d'État entreprise à une société d'État consolidée en 2009-2010. Ce redressement a eu comme effet d'augmenter le montant budgété des autres revenus et des autres charges de programmes de 1 500 millions de dollars, mais sans incidence globale sur le déficit annuel de 2010-2011.

[2] Redressé au solde réel de fermeture de l'exercice précédent.

Tableau 9

Gouvernement du Canada
État condensé de la situation financière
au 31 mars 2011

	2011	2010
	(millions de dollars)	
Passifs		
Créditeurs et charges à payer	119 060	120 525
Dette portant intérêt		
Dette non échue	591 155	559 126
Régimes de retraite et autres avantages futurs	204 341	197 070
Autres passifs	6 315	6 587
Total de la dette portant intérêt	*801 811*	*762 783*
Total des passifs	***920 871***	***883 308***
Actifs financiers		
Trésorerie et créances	96 907	101 205
Comptes d'opérations de change	48 507	46 950
Prêts, placements et avances	158 549	152 681
Total des actifs financiers	***303 963***	***300 836***
Dette nette	***616 908***	***582 472***
Actifs non financiers		
Immobilisations corporelles	57 668	55 054
Autres	8 913	8 321
Total des actifs non financiers	***66 581***	***63 375***
Déficit accumulé	**550 327**	**519 097**

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états.

Tableau 10

Gouvernement du Canada
État condensé de la variation de la dette nette
Exercice clos le 31 mars 2011

	2011 Budget[1]	2011 Réel	2010 Réel
		(millions de dollars)	
Dette nette au début de l'exercice	**582 472**[2]	**582 472**	**525 213**
Variation de la dette nette au cours de l'exercice			
Déficit annuel	49 198	33 372	55 598
Acquisitions d'immobilisations corporelles	8 185	8 061	7 136
Amortissement des immobilisations corporelles	-4 630	-4 756	-4 418
Autres	45	-99	-846
Augmentation nette de la dette nette due au fonctionnement	**52 798**	**36 578**	**57 470**
Autres éléments du résultat étendu		**-2 142**	**-211**
Augmentation nette de la dette nette	**52 798**	**34 436**	**57 259**
Dette nette à la fin de l'exercice	**635 270**	**616 908**	**582 472**

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états.

1 Tirés du Budget de 2010.

2 Redressé au solde réel de fermeture de l'exercice précédent.

Tableau 11

Gouvernement du Canada
État condensé des flux de trésorerie
Exercice clos le 31 mars 2011

	2011	2010
	(millions de dollars)	
Trésorerie utilisée par les activités de fonctionnement		
Déficit annuel	-33 372	-55 598
Éléments sans effet sur la trésorerie	-8 293	18 146
	-41 665	**-37 452**
Trésorerie utilisée par les activités d'investissement en immobilisations	**-7 614**	**-6 839**
Trésorerie générée ou utilisée (-) par les activités d'investissement	**2 872**	**-27 614**
Total de la trésorerie utilisée avant les activités de financement	***-46 407***	***-71 905***
Trésorerie générée par les activités de financement	**32 280**	**53 370**
Diminution nette de la trésorerie	**-14 127**	**-18 535**
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	**28 450**	**46 985**
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	**14 323**	**28 450**
Renseignement supplémentaire		
Trésorerie utilisée pour les intérêts	15 854	15 887

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états.

Notes afférentes aux états financiers condensés du gouvernement du Canada

1. Critères appliqués dans la préparation des états financiers condensés

Les critères appliqués par le gouvernement dans la préparation de ces états financiers condensés sont comme suit :

i. Ces états financiers condensés sont extraits des états financiers vérifiés inclus à la section 2 du volume I des *Comptes publics du Canada 2011*, qui devraient être déposés au Parlement plus tard cette année.

ii. Les états financiers condensés sont en accord avec les informations correspondantes dans les états financiers vérifiés et contiennent les informations nécessaires afin d'éviter de déformer ou d'embrouiller les éléments divulgués dans les états financiers complets correspondants, y compris les notes y afférentes.

iii. Les états financiers condensés, étant par nature des résumés, ne contiennent pas tous les renseignements nécessaires à la présentation de l'information financière par les normes comptables canadiennes pour le secteur public.

iv. Le lecteur désireux d'obtenir des renseignements plus détaillés est prié de consulter les états financiers vérifiés contenus dans les *Comptes publics du Canada*.

2. Sommaire des principales conventions comptables

Le périmètre comptable du gouvernement du Canada comprend toutes les organisations du gouvernement qui constituent l'entité légale du gouvernement ainsi que les autres organisations, incluant les sociétés d'État, qui sont des entités légales distinctes mais qui sont sous le contrôle du gouvernement. Les activités financières de toutes ces entités, sauf pour ce qui est des sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques, sont consolidées dans les présents états financiers ligne par ligne et selon une méthode de comptabilité uniforme après élimination des principales opérations et soldes réciproques. Les sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques qui ne dépendent pas de crédits parlementaires pour financer leurs activités sont comptabilisées selon la méthode modifiée de la comptabilisation à la valeur de consolidation. Le Régime de pensions du Canada (le Régime), qui comprend les actifs du Régime sous l'administration de l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada, est exclu du périmètre comptable parce que les changements au Régime nécessitent l'accord des deux tiers des provinces participantes et il n'est donc pas contrôlé par le gouvernement.

Le gouvernement comptabilise ses opérations selon la comptabilité d'exercice, conformément aux conventions comptables du gouvernement énoncées à la note 1 afférente à ses états financiers vérifiés, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. L'utilisation de ces conventions comptables énoncées ne donne lieu à aucune différence importante par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les actifs financiers présentés à l'état condensé de la situation financière peuvent générer des ressources permettant d'acquitter des obligations ou de financer des activités futures, et ils sont inscrits au moindre du coût ou de leur valeur de réalisation nette. Les actifs non financiers ne peuvent normalement être convertis en espèces pour financer les activités futures, sans perturber les activités gouvernementales; ils sont inscrits au coût moins l'amortissement cumulé. Les passifs sont inscrits au montant estimatif payable ultimement, et sont ajustés pour tenir compte de l'écoulement de temps, au besoin. Les obligations découlant des régimes de retraite et des autres avantages futurs sont établies selon une méthode actuarielle. Des provisions pour moins-value sont établies pour les prêts, placements et avances ainsi que pour les garanties d'emprunt et les autres obligations.

Certains montants des présents états sont fondés sur des estimations et des hypothèses établies par le gouvernement. Celles-ci sont fondées sur des faits et circonstances disponibles au moment où les estimations et les hypothèses sont déterminées, l'historique des pertes et la conjoncture économique générale. Compte tenu de leur nature, ces estimations sont sujettes à l'incertitude relative à la mesure. Des modifications à ces estimations et hypothèses au cours d'exercices futurs pourraient avoir des incidences importantes sur les états financiers. Certaines des estimations les plus importantes utilisées dans les présents états financiers touchent la comptabilisation selon la comptabilité d'exercice des revenus fiscaux et des obligations découlant des régimes de retraite et des autres avantages futurs.

3. Obligations contractuelles

Les obligations contractuelles qui auront un effet important sur le niveau des dépenses futures comprennent les accords de paiements de transfert, les acquisitions de biens et matériel et de produits et services, les contrats de location-exploitation et le financement d'organisations internationales. Au 31 mars 2011, les obligations contractuelles s'élèvent à 97 619 millions de dollars (93 856 millions de dollars en 2010), dont 26 606 millions de dollars se rapportent à l'exercice 2012.

4. Passif éventuel

Le passif éventuel découle du cours normal des activités et sa résolution ultime est inconnue. Le passif éventuel du gouvernement comprend les garanties accordées par le gouvernement, le capital sujet à appel dans des organisations internationales, le passif environnemental, les réclamations et les causes en instance et imminentes et les programmes d'assurance des sociétés d'État entreprises mandataires.

i. Les garanties accordées par le gouvernement comprennent les garanties sur les emprunts effectués par les sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques, les garanties sur des prêts, les programmes d'assurance gérés par le gouvernement et autres garanties explicites. Au 31 mars 2011, ces garanties s'élèvent à 236 509 millions de dollars (221 979 millions de dollars en 2010), pour lesquelles une provision de 592 millions de dollars (535 millions de dollars en 2010) a été comptabilisée. Du montant total de garanties, 227 642 millions de dollars (211 454 millions de dollars en 2010) représentent des garanties sur les emprunts effectués par les sociétés d'État entreprises mandataires pour lesquelles aucune provision (aucune en 2010) n'a été comptabilisée.

ii. Le gouvernement détient du capital sujet à appel dans certaines organisations internationales qui pourrait nécessiter des paiements à ces organismes. Au 31 mars 2011, le capital sujet à appel s'élève à 25 479 millions de dollars (17 177 millions de dollars en 2010).

iii. Un passif environnemental est inscrit pour constater les coûts estimatifs liés à l'assainissement des sites contaminés et à la restauration future des immobilisations lorsque le gouvernement a l'obligation ou qu'il est probable qu'il aura l'obligation d'engager ces coûts. Au 31 mars 2011, le gouvernement a inscrit un passif environnemental de 7 745 millions de dollars (6 602 millions de dollars en 2010).

Le gouvernement a estimé des coûts supplémentaires d'assainissement de 1 044 millions de dollars (1 512 millions de dollars en 2010) pour lesquels il pourrait potentiellement être responsable. De plus, le gouvernement a estimé des coûts supplémentaires de dégagement lié aux sites touchés par des munitions explosives non explosées allant de 180 millions de dollars à 524 millions de dollars. Ces coûts ne sont pas comptabilisés puisque l'obligation du gouvernement d'engager ces coûts ne peut être déterminée.

iv. Il existe des milliers de cas de réclamations et causes en instance et imminentes contre le gouvernement. Bien que le montant total de ces recours soit important, leur dénouement ne peut être évalué. Le gouvernement a comptabilisé une provision pour les réclamations et les causes pour lesquelles un paiement futur est probable et une estimation raisonnable de la perte peut être effectuée. Les réclamations et causes pour lesquelles le dénouement est indéterminable et dont le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable s'élèvent à environ 4 211 millions de dollars (4 300 millions de dollars en 2010). Certaines réclamations importantes se rapportent aux revendications territoriales globales, à des cotisations fiscales faisant l'objet d'une opposition ou d'un appel et à des poursuites visant des régimes de retraite du secteur public.

v. Au 31 mars 2011, les assurances en vigueur relatives à des programmes d'assurance autonomes administrés par trois sociétés d'État entreprises mandataires s'élèvent à 1 473 068 millions de dollars (1 396 212 millions de dollars en 2010). Le gouvernement prévoit que les trois sociétés pourront combler le coût des réclamations courantes et éventuelles.